ANNEXE III ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

	NTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR
{ETIQUETTE FACE AVANT}	
1.	NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE
VAL	BAZEN BOVINS 5 % Suspension buvable
2.	COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES
Un m	L contient 50,0 mg d'albendazole.
3.	TAILLE DE L'EMBALLAGE
1 L 2,5 L 5 L	
4.	ESPÈCES CIBLES
Bovir	ns
5.	INDICATIONS
6.	VOIES D'ADMINISTRATION
Voie	orale
Voie 7.	TEMPS D'ATTENTE
7. - Viai	
7. - Viai	TEMPS D'ATTENTE nde et abats : 5 jours.
7 Viai - Lait	TEMPS D'ATTENTE inde et abats : 5 jours. : 3,5 jours.
7 Viai - Lait	TEMPS D'ATTENTE inde et abats : 5 jours. : 3,5 jours. DATE DE PÉREMPTION
7 Vian - Lait 8. Exp.	TEMPS D'ATTENTE inde et abats : 5 jours. : 3,5 jours. DATE DE PÉREMPTION {mm/aaaa}
7 Vian - Lait 8. Exp.	TEMPS D'ATTENTE inde et abats : 5 jours. : 3,5 jours. DATE DE PÉREMPTION {mm/aaaa} PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION
7 Viai - Lait 8. Exp. 9. À cor	TEMPS D'ATTENTE ande et abats : 5 jours. : 3,5 jours. DATE DE PÉREMPTION {mm/aaaa} PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION asserver à une température ne dépassant pas 25° C.
7 Viai - Lait 8. Exp. 9. À cor	TEMPS D'ATTENTE inde et abats : 5 jours. : 3,5 jours. DATE DE PÉREMPTION {mm/aaaa} PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION asserver à une température ne dépassant pas 25° C. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »
7. - Viai - Lait 8. Exp. 9. À cor 10. Lire l	TEMPS D'ATTENTE inde et abats : 5 jours. : 3,5 jours. DATE DE PÉREMPTION {mm/aaaa} PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION inserver à une température ne dépassant pas 25° C. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION » a notice avant utilisation.

LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

12.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Zoetis France

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/9879575 2/1980

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

VALBAZEN BOVINS 5 % Suspension buvable pour bovins

2. Composition

Un mL contient:

Substance active:

Albendazole 50,0 mg

Excipients:

Acide benzoïque (E 210) 1,8 mg Sorbate de potassium (E 202) 1,5 mg

Suspension homogène blanche à blanchâtre avec une odeur caractéristique.

3. Espèces cibles

Bovins

4. Indications d'utilisation

Traitement des infestations par les parasites suivants :

- Nématodes gastro-intestinaux (adultes et larves L4) :

Ostertagia ostertagi

Trichostrongylus spp

Cooperia onchophora

Nematodirus helvetianus

Bunostomum phlebotomum

Strongyloides papillosus

Oesophagostomum radiatum

- Strongles pulmonaires(adultes, larves L4):

Dictyocaulus viviparus

- Trématodes (adultes):

Fasciola hepatica

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser dans le cas où l'on suspecte une résistance aux benzimidazoles.

Cf. rubrique « Gestation ».

6. Mises en garde particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

Le poids corporel doit être évalué aussi précisément que possible avant de calculer la dose. Des résistances à toute cette classe d'antiparasitaires peuvent se développer lors de l'utilisation fréquente et répétée d'un antiparasitaire de cette classe.

<u>Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:</u>

Eviter tout contact direct avec la peau. Bien se laver les mains après utilisation. Un équipement de protection individuelle consistant en des gants en caoutchouc imperméables, doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire.

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation:

Les études de laboratoire sur les souris, rats, lapins ont mis en évidence des effets tératogènes de l'albendazole.

Utilisation non recommandée pendant le premier tiers de la gestation.

<u>Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:</u>

Aucune connue.

Surdosage:

Non connu.

Incompatibilités majeures:

Aucune connue.

7. Effets indésirables

Bovins: non connus.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification: Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) - Site internet : https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale.

- Nématodes gastro-intestinaux, strongles pulmonaires :
- 7,5 mg d'albendazole par kg de poids vif, soit 15 mL par 100 kg de poids vif, en une administration unique.
- Grandes douves (adultes):

 $10~{\rm mg}$ d'albendazole par kg de poids vif, soit $20~{\rm mL}$ par $100~{\rm kg}$ de poids vif, en une administration unique.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Sans objet.

10. Temps d'attente

- Viande et abats : 5 jours.
- Lait : 3,5 jours.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25° C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après Exp.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

FR/V/9879575 2/1980

Flacon de 1 L

Flacon de 2.5 L

Flacon de 5 L

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

 $<\{MM/AAAA\}>$

 $<\{JJ/MM/AAAA\}>$

<{JJ mois AAAA}>

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (https://medicines.health.europa.eu/veterinary).

16. Coordonnées

<u>Titulaire</u> de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Zoetis France 107 avenue de la République 92320 Chatillon

Tél: +33 (0)800 73 00 65

Fabricant responsable de la libération des lots:

Purna Pharmaceuticals Rijksweg 17 2870 Puurs-Sint-Amands Belgique